

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 27 Mai 2025 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20250527-DM20-2025-05-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2025

Date de la convocation : 20/05/2025

Date d'affichage : 20/05/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	17	21

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 20/05/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme CHABANNE Christelle - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M CELEN Devris - Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M NAULIN Jean Yves

Excusée : Mme DURON Sabrina -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles à temps plein

Madame DUFOUR expose :

Suite à une réussite au concours d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) d'une agente du service école, actuellement en CDD depuis 2 ans, et qui donne entière satisfaction, il est proposé de créer un nouveau poste au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Il est proposé de nommer l'agente concernée au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

L'objectif de ce recrutement est de stabiliser l'équipe d'accompagnatrices de maternelle. Il est nécessaire de donner toutes les chances possibles aux enfants de maternelle pour acquérir les bases nécessaires à une bonne entrée en primaire. Nous espérons moins d'élèves en difficulté au groupe scolaire dans un avenir proche, plus de sérénité à l'école et au périscolaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De créer un poste au grade d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Secrétaire de séance
 Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN
 Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
 A Balbigny, le 27/05/2025





